



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La SSTA a signé un protocole d'entente avec la Faculté de droit de l'Université de Moncton

Summerside (Î.-P.-É.), le 18 octobre 2016 – Lors de sa 97e Assemblée Générale Annuelle le samedi 15 octobre, La Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA) a annoncé la signature d'un protocole d'entente avec la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Ce protocole d'entente vise à créer des liens de communication et de collaboration solides et étroits entre la Faculté de droit de l'Université de Moncton et la communauté acadienne et francophone par l'entremise de la Société- Saint-Thomas-d'Aquin.

Ainsi les deux parties se réuniront au moins une fois par an à l'Île-du-Prince-Édouard dans le but de discuter de la participation des membres de la communauté insulaire aux programmes de formation de la Faculté mais également afin de mieux répondre aux besoins et à la situation des communautés acadiennes et francophones de la province.

La Société-Saint-Thomas-d'Aquin et la Faculté de droit s'engagent à élaborer annuellement une campagne de recrutement et de promotion auprès de la communauté acadienne et francophone de l'Île. Ces derniers entreprendront de mettre sur pieds une collecte de fonds, visant spécifiquement les étudiants et étudiantes de l'Île- du-Prince-Édouard à obtenir une bourse pour intégrer la Faculté de droit. Le doyen de la Faculté de droit de l'Université de Moncton, Fernand de Varennes, est déterminé à admettre au moins un étudiant ou une étudiante de la communauté insulaire à son programme de *juris doctor* à condition que les candidats répondent aux exigences de base pour être admis au programme.

L'éducation a toujours été une grande priorité de la SSTA depuis ses débuts. Les ententes avec les institutions d'enseignement post-secondaires ont toujours été des moyens privilégiés pour assurer une éducation de qualité pour les Acadiens et Francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Cette entente avec l'Université de Moncton s'inscrit dans cette démarche de partenariat afin de permettre d'augmenter le nombre d'étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard admis à cette faculté.

La Société Saint-Thomas-d'Aquin est l'organisme porte-parole officiel des Acadiens, Acadiennes et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard. Son mandat est de travailler pour que tout Acadien, toute Acadienne et francophone puissent vivre et s'épanouir individuellement et collectivement en français à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour plus de renseignements :

Chloé Feinte

Tél : 1-902-436-4881

Courriel : chloe.feinte@ssta.org